



SNCF INTERVIENT DANS VOTRE QUARTIER DANS LE CADRE DU PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (LNPCA) DU 12 AU 16 JUIN 2023

Dans le cadre de l'avancement des études du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA, SNCF réalise, dans ses emprises, des sondages géotechniques.

Ces sondages seront réalisés de jour. Les données récupérées alimenteront les études d'Avant-Projet et permettront de définir la conception des ouvrages, et d'affiner l'estimation des coûts.

Ces informations permettront également d'adapter les méthodes de construction aux enjeux du terrain et son environnement afin de limiter les nuisances sur les riverains, lors des travaux et une fois l'ouvrage mis en exploitation.

Pendant cette période et pour permettre la circulation des engins de chantier, **le stationnement sera interdit et considéré comme gênant (côté pair) entre le boulevard de la Thèse et l'impasse de la Thèse.**

La circulation des véhicules en journée se fera en sens unique alterné être la rue Cavaignac et l'impasse de la Thèse.

Tout véhicule en infraction pendant la période réglementaire temporaire pourra être déplacé et mis en fourrière aux frais et risques de son propriétaire, conformément aux dispositions du Code de la Route. Vous trouverez joint à cette information l'arrêté n°T2302465 émit par la Ville de Marseille relatif à ces mesures.

SNCF et l'entreprise de sondages prennent toutes les dispositions pour limiter les nuisances liées à ces travaux

Le projet des phases 1 & 2 Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Afin d'améliorer les mobilités du quotidien en cohérence avec les enjeux climatiques, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions portent le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Ce projet répond prioritairement aux besoins d'amélioration des déplacements du quotidien et à l'amélioration du fonctionnement des nœuds ferroviaires de Marseille, Toulon, Nice et la Côte d'Azur.

La déclaration d'utilité publique du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA a été signée le 13 octobre 2022 par les préfets des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et officialisée par le ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune.

DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX ?

Écrivez-nous avec la référence « Sondages Marseille Guibal » à : contact-paca@reseau.sncf.fr.

Plus d'informations sur le projet sur www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

SNCF VOUS REMERCIE PAR AVANCE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

*Dates communiquées à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées en cours de chantier

LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DES PHASES 1 & 2 SONT FINANÇÉES PAR :

